L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 45 Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* Sudbury, Ont., jeudi 26 avril 1945

Lettre d'Ottawa

TOUS LES YEUX SE TOURNENT VERS LA CONFERENCE MONDIALE QUI S'OUVRE A SAN-FRANCISCO

Le premier ministre King dirige la délégation du Canada.—M. Coldwell, leader de la C.C.F. est l'otage du leader libéral.—La nomination de deux ministres franco-ontariens exaspère les tories.—Mais ils ne se scandalisent point du fait que le Québec possède deux ministres Anglo-Canadiens protestants.—M. King écarte les plus violents conscriptionnistes de son cabinet.—Des sièges sénatoriaux sont distribués en récompense.—M. Cardin fait connaître ses plans.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—C'est cette semaine que la conférence de San-Francisco s'ouvre. Les représentants de quarante-quatre nations discuteront de l'établissement d'une nouvelle société des nations. L'attention du peuple canadien se détournera des élections ontariennes et fédérales, pour se porter sur cette première des grandes conférences de paix. Le Canada, en effet, ne saurait se désintéresser de la situation internationale. Que nous le voulions ou non, notre pays a toujours subi, dans le passé, les contre-coups des grandes commotions mondiales et il en sera évidemment encore ainsi à l'avenir. C'est tout le problème de la sécurité internationale que soulève cette conférence. Notre participation au présent conflit indique combien il importe, pour le bien-être de notre peuple, qu'une paix juste et stable regleurisse dans le monde.

Le premier ministre King dirigera la délégation canadienne. Il est parti pour San-Francisco quelques jours après la dissolution du parlement canadien. La délégation canadienne comprenait, outre le premier ministre, les personnes suivantes: M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice; Mme Cora Casselman, députe libéral d'Edmonton-est; M. Gordon Graydon, leader parlementaire du Parti conservateur progressiste; M. M.-J. Coldwell, leader parlementaire de la C.C.F.; M. le sénateur King, leader du gouvernement à la Chambre haute, et M. le sénateur Moraud, représentant de l'opposition conservatrice progressiste au Sénat.

En amenant avec lui, M. Coldwell, M. King s'est montré passablement habile. Le leader de la C.C.F. était évidemment très heureux d'aller à San-Francisco. Il ne manquera pas de profiter de l'occasion pour se familiariser avec les problèmes internationaux de l'heure présente Mais d'autre part, son absence du Canada, au moment où les divers partis organisent leur prochaine campagne électorale, empêchera M. Coldwell d'y participer. Pendant son séjour à San-Francisco, qui durera plusieurs semaines, M. King également ne pourra pas s'occuper activement de la direction de l'organisation de la campagne fédérale du parti libéral. Pendant qu'il sera a San-Francisco, a dû penser en lui-même le vieux renard, M. Coldwell ne pourra pas travailler au Canada contre moi.

Du point de vue de la prochaine campagne électorale, c'est peut-être une erreur pour M. King de ne pas avoir amené avec lui M. John Bracken, leader du parti conservateur progressiste. L'absence de celui-ci, du Canada, à ce moment-ci, aurait certainement été dommageable à l'organisation de la prochaine campagne électorale du parti conservateur progressiste. Mais M. John Bracken n'a pas été invité à aller à San-Francisco. Pendant que M. King sera là-bas, le leader national du parti conservateur progressiste prendra sa revanche, en consacrant tout son temps à assurer la défaite de M. King et de son parti au scrutin du 11 juin.

REMANIEMENT MINISTERIEL

Avant son départ pour San-Francisco, M. King a remanié à la hâte son cabinet, en vue des prochaines élections générales. Cinq ministres ont quitté le cabinet. On s'attendait au départ de M. Crerar, ministre des Mines, et de M. McLarty, secrétaire d'Etat. Ceux-ci, en effet, avaient déjà fait connaître qu'ils ne se représenteraient plus. On prévoyait également le départ de M. Macdonald, ministre de la Marine, et de M. Michaud, ministre du Transport. Mais il n'y avait rien de certain à leur sujet. Personne, toutefois, ne croyait que le général Laflèche, ministre des Services nationaux de guerre, sortirait du cabinet.

M. King a nommé sept nouveaux ministres. Le président de la Chambre, M. J.-A. Glen, devient ministre des Mines et des Ressources. M. Joseph Jean, auparavant assistant parlementaire du ministre de la Justice, se voit confier le poste de solliciteur général, maintenant rétabli. Il n'y avait plus de solliciteur général, dans le cabinet, depuis un certain nombre d'années. L'ancien assistant parlementaire du ministre des Munitions, M. Lionel Chevrier, dirigera le ministère du Transport. M. Paul Martin, qui jusqu'ici avait été assistant parlementaire du ministre du Travail, devient secrétaire d'Etat. Le docteur J.-J. McCann, député libéral de Renfrew-sud, est chargé des Services nationaux de guerre. M. D.-Laurence MacLaren, ancien maire de Saint-Jean, N.-B., et candidat libéral dans la circonscription de Saint-Jean-Albert, devient ministre du Revenu national. M. Douglas Abbott, après avoir été assistant parlementaire du ministre des Finances et du ministre de la Défense nationale, dirigera maintenant le ministère de la Marine.

Le nouveau cabinet de M. King se compose donc maintenant de 22 membres. Jusqu'ici, les libéraux se sont plu à faire des gorges chaudes sur le nombre des ministres dont le gouvernement Duplessis se composait. Ils l'appelaient le cabinet des 21. Les tenants de l'Union nationale pourront maintenant parler du cabinet des 22, en répondant à leurs adversaires politiques.

REACTION PUBLIQUE DIVERSE

Le remaniement ministériel de M. King a provoqué de nombreux commentaires dans la presse et parmi le public. C'est évidemment la nomination de M. MacLaren, ancien maire de St-Jean, comme ministre du Revenu national, qui a causé la plus grande surprise. M. MacLaren n'est pas même député. Il est si peu connu à Ottawa, qu'on n'en a jamais entendu parler. Petit fait à noter, le nouveau ministre du Revenu national est le neveu de feu M. Murry MacLaren, ancien ministre des Pensions et de la Santé Nationale dans le cabinet Bennett.

Les Anglo-Canadiens ont été désagréablement surpris de voir que M. King choisissait deux de ses nouveaux ministres parmi les Canadiens français de l'Ontario. Ils s'attendaient bien à la nomination de M. Martin ou de M. Chevrier, mais non pas à celle des deux.

L'Ottawa Journal, quotidien tory de la Capitale, n'a pas caché ses sentiments à ce sujet. "Nous ne sommes pas de ceux qui croient que la composition d'un cabinet dans un pays doit être rigidement dictée par des motifs d'ordre racial, religieux ou géographiques, écrit-il. Cependant, on s'est appuyé assez fidèlement sur des raisons de religion, de race et de géographie, et, à cause de cela, il est un peu difficile de comprendre la nomination de deux ministres canadiens-français venant d'une province où il n'y en avait point auparavant, surtout lorsqu'on voit que ces nominations portent le total des ministres de langue fran-

(Suite à la dernière page)

Opinions et événements

Par Jean-Claude Richelieu

L'appel au peuple

M. King a enfin décidé d'en appeler au peuple, le 11 juin 1945. Renard comme toujours M. King a voulu faire coïncider l'élection fédérale avec l'élection provinciale ontarienne. Pourquoi cela? Jamais le premier ministre ne pose un geste sans y avoir réfléchi. On peut donc dire que cette coïncidence a été préméditée. D'aucuns prétendent que M. King a perdu confiance dans un succès pour ses libéraux Québecois et que son principal obstacle seran les tories d'Ontario. M. King serait donc convaincu que les conservateurs reprendraient le pouvoir en notre province. Aussi pour éviter les répercussions d'une victoire "torie", il valait mieux pour son parti de faire coïncider les deux élections. Prenons ce prétexte pour ce qu'il vaut. Le 4 juin nous verrons vraiment si M. King voyait clair dans son jeu.

* * *

Le gouvernement responsable

Il est bon de rappeler au peuple surtout à la veille des élections, certain principe fondamental de notre démocratie parlementaire. Après avoir exercé le pouvoir durant la période permise par la constitution du pays, le gouvernement doit rendre compte au peuple de son administration. On dit alors que le gouvernement est responsable au peuple.

Dans l'histoire de notre pays, cette locution est très connue et est restée légendaire. Ces deux mots font sortir de l'ombre toute une épopée dont les héros furent des Canadiens français. Qui ne se rappelle pas les luttes incessantes de nos ancêtres pour la conquête du "gouvernement responsable"? Rumilly nous lit dans son livre sur "Papineau": "La Chambre, et avec elle l'opinion, exigeant le contrôle des deniers publics (...) Enfin et surtout la Chambre et l'opinion réclamaient la réforme du Conseil législatif. On le voulait électif, ce qui était le seul moyen d'avoir un régime, en fait comme en titre, parlementaire. Bourdages déposa une résolution en ce sens. C'est contre le Conseil législatif que la lutte se concentra". Et des provocations fâcheuses incitèrent les Patriotes à la défense de leur propre vie. La défaite des Patriotes, suivie d'une répression très rigoureuse, ne découragea en rien les champions de nos libertés parlementaires. Malgré l'union des deux Canadas, la suppression de la Chambre d'assemblée, la suppression de la langue française dans le nouveau parlement, malgré les inconvénients économiques, La Fontaine prit en mains nos intérêts et les fit valoir si bien que peu de temps après il gagnait contre l'oligarchie impérialiste la responsabilité ministérielle. Ceci ne vous dit rien des luttes, des sacrifices, des humiliations subis par nos héros parlementaires. Le combat fut rude! Les résultats n'étaient pas toujours consolants! Mais enfin le courage et la volonté de La Fontaine nous valurent un régime sainement démocratique.

* * *

Le gouvernement responsable de quoi?

Nous lui demanderons compte de ses décisions prises au cours de cette guerre. M. King et ses partisans nous ont promis bien des choses et l'on sait que ces mêmes hommes les ont jetées par dessus bord tout simplement comme quelqu'un qui enlève sa chemise. Participation modérée, nous a-t-on chanté sur tous les tons. Jamais! au grand jamais! nous ne voterons la conscription! Et nous avons cru naïvement que M. King ménagerait au peuple canadien-français les déceptions et les humiliations dont il nous a si généreusement et si "libéralement" comblé.

Responsable d'un effort de guerre insensé responsable d'un après-guerre où nous aurons à nous débattre contre la "banqueroute hideuse", comme le disait Mirabeau; responsable des abus; responsable des taxes élevées que nous paierons encore dans vingt ans et plus; responsable des empiètements sur les droits provinciaux; responsable de mesures rémédiatrices inefficaces: responsables des mille et une tracasseries dont nous avons été les innocentes victimes.

C'est le 11 juin de cette année que nous aurons l'occasion de manifester hautement notre dégoût pour un régime qui nous a si mal servis. A cette même occasion, nous proclamerons notre désir, les réformes pressantes pour le bien du Canada. Nous nous réservons le droit d'appuyer le candidat qui apportera vraiment les bonnes solutions. Si ce candidat se trouve introuvable, nous choisirons le meilleur parmi ceux qui briguent les suffrages du peuple. Nous espérons que les Canadiens français pourront se dire: nous avons voté selon notre conscience de Cana-

(Suite à la page quatre)

Conventions politiques

Les exécutifs des partis libéraux et conservateurs ont annoncé les dates de conventions pour élire leurs candidats aux élections provinciales à Sudbury. La Convention libérale aura lieu mercredi après-midi, le 2 mai, dans la Salle Ste-Anne. La réunion du parti conservateur est fixée pour samedi après-midi, le 28 avril, dans l'hotel Nickel Range. Les candidats de ces deux partis devront opposer R.-H. Carlin, candidat C.C.F. et Charles McClure, communiste

Projet de la Com. des Parcs

La Commission des Parcs de Sudbury a décidé de demander des soumissions pour la construction de gradins au Parc Athlétique. Elle veut obtenir des prix aussi pour la construction d'un kiosque de danse au parc Bell. Le projet serait parachevé cet été.

Des travaux à Espanola

On commencera à élever la structure d'acier de la nouvelle usine de la Kalamazoo Vegetable Parchment Company à Espanola d'ici dix jours. Le nouvel édifice logera un moulin de sulphate pour le bois de pulpe. Le contrat de construction a été accordé à la Dominion Bridge Company.

Un conciliateur

Les chefs de la Cellule 598, Union Mine, Mill and Smelter Workers ont annoncé que F.-J. Aisborogh d'Ottawa est le conciliateur dans l'impasse survenue entre l'Union et la Compagnie International Nickel. M. Aisborogh devait arriver à Sudbury lundi le 23 avril. Son rôle est d'examiner et d'entendre les plaidoyers de l'Union et de la Gérance dans un effort pour mettre fin à l'impasse survenu dans les négociations pour une entente collective.

Chez les C.C.F.

Le Parti C.C.F. a nommé un comité d'élection mercredi dernier. Les membres sont Ralph Spurrier, président; Alex Sjoberg, secrétaire; ainsi que Mme Pillings, Jack Keller, James Kidd, Mme A Stephenson, Pat Legault, Laurier Daoust, R.-K. Johnson et Hans Sedlacek. Le comité s'est réuni vendredi soir pour compléter ses plans d'élection. E.-J. Lawrence annonce que l'Association du district fédéral se réunira à Warren, le 28 avril.

Des militaires libérés

Cinq militaires de Sudbury et du district ont été libérés de camps d'internement allemands par l'avance des Alliés. Les hommes sont le lieutenant Wesley Edwards, joueur de hockey bien connu dans le district; l'officier Saunders Valenski de Sudbury; le lieutenant Rodolphe Blais et le lieutenant Guy Desgroseillers de Sturgeon Falls, et le soldat Ivan Cutts, de Markstay.

A propos des taxes

Le trésorier de la Ville, M. George M. McCormick a annoncé que les comptes de taxes pour le quartier McCormick sont prêts pour livraison. Environ, 2,800 factures seront distribuées dans ce quartier. Et la livraison, cette année, se fera par le truchement d'étudiants. On espère présenter tous les comptes de taxes aux contribuables avant le 2 ou 3 mai. Le premier versement exigé est de 40% et payable le 25 mai.

Officier rapporteur

Le baillie Arthur J. Manley de Sudbury est officier rapporteur pour le district électoral de Sudbury. D'après l'avis reçu l'énumération provinciale à Sudbury doit être faite entre mardi le 24 avril et vendredi le 27 avril. L'énumération fédérale sera complétée pendant les six jours de cette semaine. M. Manley a convoqué les membres de la Commission Electorale de Sudbury pour monter le rouage nécessaire afin de préparer le scrutin du 4 juin. Les membres de la Commission sont le juge Edmond Proulx; E.-D. Wilkins, avocat de la couronne; T. Murray Mulligan, greffier de la cour Suprême, et Bruno St-Pierre greffier de propriétés.

Assemblée des "Anciens"

Dimanche dernier avait lieu au collège du Sacré-Coeur l'assemblée mensuelle des Anciens sous la présidence de M. Osias Godin. Il y eut messe comme à l'ordinaire et le R. F. Pouliot, officiant, parla de la vertu de foi dans St-Joseph. Après le déjeuner, le président ouvrit l'assemblée par la prière. Il y eut lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. La discussion porta surtout sur l'organisation de la fête de Dollard le 24 mai. Il y aura tirage du mobilier de salon de $500, puis jeux et souper comme par les années passées. Le soir grande conférence patriotique par un conférencier de renom.

Enumérateur en chef

M. O.-A. Lauzon, citoyen bien connu de Sudbury a été nommé par la Commission Electorale de Sudbury, directeur de l'énumération des voteurs de la ville aux élections provinciales du 4 juin. M. Lauzon, ancien capitaine d'aviation et instructeur civil dans l'Aviation Canadienne occupe le bureau du magistrat Willard Cooper dans la Cour. De cet endroit, il dirige le travail qui est commencé le 24 avril. L'énumération provinciale est tout à fait séparée de l'énumération fédérale qui se fait aussi cette semaine.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Les épines ont des roses

En effet, les épines ont des roses et je dirai plus; les ronces, qui paraissent n'être que des buissons piquants et les aubépines, toutes ces plantes soi-disant déshéritées, sont celles qui nous montrent les fleurs les plus délicates, les plus fines, souvent les plus parfumées. Quelle leçon nous pouvons tirer de cette observation! Bien souvent le meilleur sort du pire. Les grandes catastrophes font naître les grands héroïsmes et les vies difficiles créent les grands caractères.

Si la vie vous demande beaucoup de luttes et d'efforts, au lieu de vous en plaindre, soyez-en fiers et servez-vous-en pour produire les forces qui sont en vous.

Ne vous découragez jamais.—Ne laissez pas l'accablement entrer dans votre esprit. Relevez la tête. Il y a toujours une lutte possible. Entreprenez-la et que rien, jamais, ne vous arrête. Ce que vous voulez, dites-vous que vous l'aurez toujours si vous vous montrez le meilleur combattant.

Etant donné qu'il y a toujours une part égale de bon et de mauvais, considérez le meilleur et tournez le dos au pire. Exercez-vous, en esprit, et que cela devienne pour vous une habitude, chaque fois qu'on vous parle d'épines, de "chercher la rose". Et la vie vous paraîtra transformée et toujours bonne à vivre.

Courrier de Lysette

D.— J'ai 30 ans, j'aime un jeune homme de 25 ans, c'est un bon garçon qui a de belles qualités mais il a un défaut qui me fatigue énormément, il gesticule constamment en parlant. La différence d'âge ne semble pas l'inquiéter car il est question de mariage pour l'après-guerre. Avant de faire trop de projets, j'ai recours à votre conseil, car même à 30 ans, on a besoin de conseils. — QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.— Dans quelques années, la différence d'âge s'atténuera davantage, elle n'est pas énorme non plus et n'est pas un obstacle au bonheur si vous savez vous garder jeune. Quant à l'habitude de gesticuler qui vous fatigue chez votre prétendant, il vous faudra vous y habituer, l'accepter car ni les hommes ni les femmes ne se corrigent, quand ils ont la "tête à leur grosseur" pour me servir d'un dicton populaire. On peut s'amender soi-même en réalisant ses manies, ses fautes, mais il est exceptionnel que l'on puisse corriger les autres... Et c'est une illusion de le croire, de l'espérer...

• •

D.— Un aviateur m'a fréquentée durant deux semaines et ensuite il m'a demandée en mariage. Comme je n'ai que dix-sept ans et que ma mère a bien besoin de mon aide, j'ai refusé bien que je l'aime beaucoup. Je ne l'avais pas revu depuis et voilà que cette semaine il est revenu, me disant qu'il m'aime toujours et désire m'épouser. Il veut me fréquenter sérieusement et j'ai accepté. Il a vingt-quatre ans et je ne crois pas qu'il aille outremer à l'avenir. Le croyez-vous trop âgé pour moi? — BRUNETTE QUI L'AIME.

R.— Vous êtes trop jeune à dix-sept ans pour songer au mariage et même à recevoir sérieusement un jeune homme. Puisque votre mère a besoin de vous, continuez à lui apporter de l'aide jusqu'à ce que vous ayez l'âge de vous établir. Et même, à ce moment-là, il faudra agir avec prudence et ne pas engager votre avenir à la légère, après deux semaines seulement de fréquentation.

• •

D.— Je voudrais m'acheter un joli manteau. Que pensez-vous de la gabardine ou du tweed comme tissu. J'ai 36 ans, je suis assez forte de taille et je mesure 5 pieds 6 pouces. Votre opinion m'aiderait. — EN PEINE.

R.— Comme ces deux tissus conviennent parfaitement pour la confection d'un manteau à cette saison. Choisissez un coupe ample et des teintes neutres. Le beige, le brun, le bleu-marine, le vert foncé sont de jolis tons. Si vous prenez un tissu à dessins, voyez à ce que ceux-ci soient minuscules. Les rayures devront être très minces, les carrés très petits, car votre taille ne doit pas être mise en évidence. Cherchez à l'amincir.

• •

D.— Je suis fiancée à un marin qui est actuellement en Angleterre. Nous devons nous marier à son prochain congé. Pourrait-on se marier sans publication de bans, vu que nous ne savons pas exactement la date où cela sera? Je vous prie de me dire exactement comment m'y prendre afin que nous n'ayons pas de difficulté du côté des formalités à remplir? AMOUREUSE DE MON MARIN.

R.— Vous n'avez qu'une chose à faire: aller trouver votre curé, lui expliquer le cas et il vous dira exactement la manière dont vous pouvez agir, les papiers qu'il vous faut, la dispense à payer pour les bans, etc.

• •

D.— Je possède une jupe bleu-marine tachée de je ne sais quoi. Je crois que ce ne soit par la peinture ou roussi par le feu. J'ai lavé cette jupe mais la tache n'est point partie. Que faire? Auriez-vous quelques suggestions pour employer de la cellophane que j'ai en quantité? — MICHELINE

R.— Je regrette mais si vous ne pouvez me dire ce qui a causé la tache sur votre jupe, je ne puis vous donner d'autre conseil que de vous adresser à un nettoyeur, plus expert en la matière. Pour votre seconde question, vous pouvez vous confectionner de très jolies choses avec ce produit. Couronnes, fleurs artificielles, parures de tables seront faites avec de la cellophane.

LYSETTE

Un jeune garçon a besoin à la fois de courage physique et de courage moral. Aucun des deux ne peut prendre la place de l'autre. — Théodore Roosevelt.

• • •

Jetez moins de boue aux gens de leur vivant et consacrez-leur moins de fleurs quand ils sont morts. — XXX

• • •

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions si le monde voyait tous les motifs qui les produisent. — La Rochefoucauld.

• • •

L'amitié est le ciment de la vie. Amyot.

Des repas vite préparés

Autrefois, qui disait printemps disait grand ménage, bouleversement de la maison. Aujourd'hui, avec le modernisme, les maisons mieux construites et mieux entretenues, la tâche est simplifiée. Tout de même, le printemps amène inévitablement un surplus d'ouvrage. Il y a des couvertures et des fenêtres à laver; on entreprend la guerre contre les mites; le jardin nous appelle et veut qu'on s'occupe de lui.

C'est alors que des suggestions pour faciliter la préparation des repas sont les bienvenues. La Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture nous offre, dans ce but, la recette d'un mélange pour biscuits à la poudre à pâte permettant de préparer en un clin d'oeil un dessert, une garniture de ragoût ou de pâté à la viande. Faites cuire plus de pommes de terre le midi et utilisez le reste pour la salade aux pommes de terre le soir. La saveur de cette salade s'améliore si on la laisse reposer quelque temps.

• •

MELANGE POUR BISCUITS A LA POUDRE A PATE

8 tasses de farine à pain tamisée
ou
9 tasses de farine à pâtisserie
6 c. à table de poudre à pâte
1½ c. à table de sel
1 tasse de saindoux

Tamiser ensemble, à trois reprises, tous les ingrédients secs, puis, à l'aide de deux couteaux ou d'un appareil à pâtisserie, incorporer le saindoux jusqu'à ce que le mélange ressemble à de la chapelure fine. Mettre dans un bocal couvert et conserver dans la glacière ou dans un autre endroit frais jusqu'au moment de s'en servir.

Employer alors 1/3 de tasse de lait doux (à la température de la pièce) pour chaque tasse du mélange sec. Bien mêler. Mettre sur une planche enfarinée et pétrir légèrement pendant quelques secondes. Tapoter ou rouler à une épaisseur de ½ à ¾ de pouce, puis tailler avec une emporte-pièce. Faire cuire sur une tôle à biscuits, sans la graisser, dans un four chaud (400°F), pendant 12 à 15 minutes. Deux tasses du mélange pour biscuits donneront 10 à 12 biscuits moyens.

• •

BISQUE AUX FRUITS

Verser des fruits en conserve dans une poêle et les amener au point d'ébullition. Disposer sur les fruits les restes de biscuits à la poudre à pâte. Couvrir et laisser reposer jusqu'à ce que ceux-ci soient entièrement réchauffés. Servir chaud avec les fruits comme sauce. Un peu de fécule de maïs épaissira le sirop si on le désire.

• •

PATE A LA VIANDE AVEC RONDELLES DE BISCUITS

2 tasses de viande cuite (d'agneau, boeuf ou porc) coupée en dés
1 c. à table de farine
1 oignon tranché
3 c. à table de gras doux
1½ tasse de pommes de terre et de carottes cuites coupées en dés
1 c. à thé de sauce épicée pour viande
½ c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre
1 tasse d'eau de bouillon de légumes

Mêler la viande et la farine; faire revenir avec l'oignon dans le gras chaud. Ajouter les légumes, les assaisonnements et l'eau. Couvrir et laisser mijoter 10 minutes. Déposer dans un plat allant au four, renverser sur le dessus des rondelles de biscuits à la poudre à pâte partiellement cuits. Continuer la cuisson dans un four chaud (400°F) pendant 12 à 15 minutes. Donne six portions.

(Si on le désire, une boîte de soupe aux légumes et ½ tasse d'eau peuvent être employées à la place des légumes cuits et de la tasse d'eau ou de bouillon).

• •

RONDELLES DE BISCUITS A LA POUDRE A PATE

Etendre la pâte avec le rouleau à une épaisseur de ½ pouce. Tailler avec l'emporte-pièce à beignes. Faire cuire pendant 8 minutes dans un four chaud, (400°F) puis utiliser suivant les directions données.

• •

SALADE CREOLE AUX POMMES DE TERRE

3 tasses de pommes de terre cuites, coupées en dés
2 c. à table d'oignon haché
1 c. à table de piment vert haché
½ tasse de céleri coupé en dés
1 oeuf cuit dur, haché
1 c. à table de chow chow ou de piccalili
5 c. à table d'huile de salade
2 c. à table de vinaigre
1 c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre

Combiner les ingrédients dans l'ordre donné et les mêler légèrement à l'aide de deux fourchettes. Refroidir et servir sur de la laitue. Donne six portions.

LES FUTURS CITOYENS

"Les enfants sont pour le couple humain, indissolublement, passionnément uni, la plus magnifique des récompenses", écrit Vérine dans son volume.

L'Art d'aimer ses enfants

Telle n'est pas malheureusement la croyance générale.

Les statistiques et les constatations, fruits de l'observation, démontrent à l'évidence l'augmentation de la criminalité juvénile, et d'une façon générale, l'arrestation continue d'une légèreté, d'un je m'enfoutisme, d'une absence de responsabilité, indignes d'une jeunesse civilisée. Chez les parents, les grands responsables, mêmes constatations. Ils croupissent dans l'ignorance des lois éducationnelles et, plus souvent, ils se refusent à combattre les difficultés nées de leur application. Vive la procréation, au diable l'éducation!

N'est-ce pas un fait, que lorsque la Famille va mal, tout va mal. Quand elle va bien, tout va bien. Elle est comme la pierre angulaire de la société.

La Famille est la cellule qui organise l'espèce humaine dans sa vie totale ici-bas. De par sa définition, elle est ordonnée à la société.

La propriété publique dépendra évidemment de l'esprit qui va régner dans la famille car ce sont les vertus domestiques qui seules fondent d'une façon durable les vertus publiques, l'obéissance à l'autorité, le dévouement, le travail, le respect, la justice et la charité.

Hélas! on l'a déjà signalé gravement, l'on n'a pas à se demander si certaines lois et si la famille contemporaine sont malades, si elles ne tuent point la société. C'est le cri de tous ceux qui pensent, c'est une évidence pour tous ceux qui voient...

Nos sociologues et nos apôtres religieux reconnaissent toutefois que la délinquence juvénile a pour causes principales: le taudis, "maison en désordre, malpropre" dit Larousse et j'ajouterais, maison en décomposition, froide, humide, sans air ni soleil, infestée de rats, de coquerelles ou de punaises, source de maladies qui ne pardonnent pas, dans laquelle le riche se pince le nez, s'il ose la visiter, et que l'Etat tolère en dépit des protestations réitérées venant de toutes parts et les problèmes incalculables qu'elle engendre. Ajoutez à cela, la mésentente entre les époux, l'insécurité financière, l'ignorance religieuse et l'ignorance tout court, enfin le mauvais compagnonnage, et dites-moi, s'il est possible, dans de telles conditions de pratiquer la vertu, de façonner des héros et des saints, "les grands échansons de la Patrie"?

A y penser sérieusement, l'on se rend à l'évidence, l'on revient à la base du système social, à savoir que tout dans la société repose sur la famille et voilà pourquoi toutes nos oeuvres, toutes nos réformes, tous nos projets d'amélioration religieuse, sociale et politique seront caduc tant que nous n'aurons pas, d'un commun élan, mis au premier rang de nos préoccupations la reconstitution de la famille chrétienne.

Il n'est pas question de renvoyer nos parents à l'école — quoique la création d'une association de parents et de maîtres dans chacune de nos paroisses soit une heureuse solution du problème qui nous préoccupe, — ni de cloîtrer les jeunes gens et de les priver des plaisirs de leur âge. Mais le plaisir doit entrer dans leur vie comme distraction et non comme élément principal. Sachons voir tout de suite le seul moyen de salut. Et c'est la foi, la foi agissante; la loi vécue du devoir, du sacrifice, de l'amour, la croyance en la justice immanente, gardienne de nos convictions au moment du danger. Non, ce n'est pas tout d'avoir les enfants, de les avoir aussi nombreux que la Providence nous les donne, le principal, c'est de les former au triple sens du mot; physique, intellectuel et moral. La famille a une double fin: une fin immédiate, donner à la société, sinon des héros, du moins des membres utiles, une fin dernière, donner des élus à Dieu.

Le péril fondamental évidemment, c'est l'impréparation au mariage, le défaut d'éducation prénuptiale. Pour préparer des femmes (mulier), pour préparer des hommes (vir), il n'y a que l'éducation familiale: la mère façonnant l'âme de sa fille pour la mettre en état d'accepter et de remplir tous ses devoirs de femme et faisant de son fils un homme.

Savoir se faire obéir est une partie essentielle de la science de l'éducation. Et pour se faire obéir, il importe de suivre les dix commandements que Vérine donne si justement aux parents et qui consistent à être des éveilleurs d'âmes, des entraîneurs d'efforts, à être polis, calmes, intelligents, compréhensifs, et bons, et justes, dire toujours la vérité, prêcher d'exemple et être indissolublement unis.

La vie, nous enseigne l'école thomiste, c'est le principe du mouvement immanent, de là, la loi de toute vie, c'est le travail.

Pouvons-nous affirmer que la famille contemporaine vit pour travailler, pour servir, pour se donner? Les époux se donnent-ils pour la perfection l'un de l'autre? Ce fut certes le fait de nos aïeux. Souvenons-nous, n'est-ce pas, de ces mères héroïques dont parle l'histoire. Auraient-elles été ce qu'elles furent, si elles n'avaient été soutenues par leurs maris? Que de fois aussi, n'avons-nous pas entendu dire que tel grand homme doit son oeuvre en majeure partie à sa femme qui lui a permis de remplir son rôle et de rayonner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer!

Eh! oui. Tout autre sacrifice est vain sans cette générosité du don de la vie physique et du don de la vie morale par l'éducation. Puisque nous admirons nos ancêtres à cause de leur générosité, il importe, à nous, Canadiens français, de nous alimenter à la même source qu'eux, celle du christianisme, et de continuer cette tradition de l'amour de la famille par le don de soi.

Et pourquoi ne pas conclure avec cette formule: Vivre c'est se donner. N'est-ce pas là le suprême besoin de l'homme, la sublime manifestation de l'activité humaine? Donner c'est le geste du semeur semant à pleines mains la moisson de demain, c'est le geste de la mère qui nourrit son enfant, donner, c'est la symphonie d'un maître-compositeur, le tableau germé sous le pinceau de l'artiste, c'est le geste de l'orateur prêchant une idée, c'est le chant du poète, c'est le geste du prêtre qui bénit. Donner, c'est le sacrifice soutenu dans la réalisation d'une idée, c'est l'amour de la patrie, le sang du soldat ou du martyr. Donner à ses compatriotes, à son pays, à son Dieu: voilà la loi de toute vie chrétienne.

Causerie prononcée à la radio par M. Yves Leduc, Montréal).

L'amitié

Un de nos plus doux sentiments et peut-être le seul qui appartienne absolument à l'âme, c'est l'amitié. Et combien le christianisme n'a-t-il point augmenté les charmes de cette passion céleste en lui donnant pour fondement la charité? Jésus-Christ dormit dans le sein de Jean; et sur la croix, avant d'expirer l'amitié l'entendit prononcer ce mot digne d'un Dieu: Mère, voilà ton fils; disciple, voilà ta mère...

Cette chaleur que la charité répand dans les passions vertueuses leur donne un caractère divin. Chez les hommes de l'antiquité, l'avenir des sentiments ne passait pas le tombeau où il venait faire naufrage. Amis, frères, parents se quittaient aux portes de la mort, et sentaient que leur séparation était éternelle.

Le principe de nos amitiés n'est point dans ce monde: deux êtres qui s'aiment ici-bas sont seulement sur la route du ciel, où ils arriveront ensemble, si la vertu les dirige.

CHATEAUBRIAND

Faites lire l'Ami du Peuple

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 8-8225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 26 AVRIL 1945

Coopérative et entreprise privée

Une coopérative peut être considérée comme une association de personnes qui gèrent leurs propres affaires suivant les principes coopératifs reconnus, en vue de donner à ses membres les services dont ils ont besoin dans la vente de leurs produits, l'achat de certaines marchandises et l'obtention du crédit.

L'association coopérative a pour objet de réduire le coût des services rendus et d'améliorer les conditions de vie de ses membres en leur permettant d'avoir accès à un plus grand nombre de services.

A venir jusqu'à présent, trois grandes raisons économiques ont été invoquées pour motiver le développement des entreprises coopératives. Ces raisons s'énoncent comme suit:

1.—Pour exploiter une affaire là où l'entreprise privée n'a pas donné satisfaction à ses clients.

2.—Pour servir de frein à la trop grande ambition d'autres genres d'entreprises commerciales, de différentes manières.

3.—Pour fonder de nouvelles entreprises là où le commerce privé n'entrevoit pas assez de profit à réaliser pour qu'il assume le risque de l'affaire, ou encore si la forme coopérative répond mieux aux besoins de ceux qui veulent se servir de ces entreprises.

De plus, les entreprises commerciales peuvent être divisées en trois grandes formes économiques, à savoir: a) l'entreprise privée; b)l'entreprise coopérative; c) l'entreprise gouvernementale ou d'Etat.

a) L'entreprise privée exploite son commerce d'abord dans l'intérêt de ceux qui la possèdent sans que ces derniers soient obligés de faire affaire avec elle. L'intérêt primordial des propriétaires est le profit à réaliser sur le capital investi et le contrôle est généralement exercé par ceux qui possèdent le plus grand nombre d'actions dans l'entreprise.

b) D'autre part, l'entreprise coopérative fonctionne dans l'intérêt de ses membres qui font affaire avec elle et qui en reçoivent des services. Les transactions d'une coopérative sont généralement faites en grande partie sinon entièrement avec ses membres. Le contrôle d'une coopérative est ordinairement basé sur le principe d'un vote par membre et non sur le nombre d'actions possédées.

c) L'ingérence de l'Etat dans les affaires s'est ordinairement limitée aux entreprises de grande envergure qui nécessitaient une mise de fonds considérable et à la règlementation du commerce. Règle générale, lorsque le gouvernement entreprend de diriger ou d'exploiter une entreprise, celle-ci doit être d'importance vitale, dans l'intérêt de la société qu'il représente et pour le bien-être de la communauté qu'il sert. Dans tout autre cas, l'entreprise d'Etat a moins de chance de succès que l'entreprise privée ou coopérative.

Mais en pratique, ces trois formes d'entreprises ont souvent dépassé leur objectif ou les fins qu'elles s'étaient proposées en théorie.

Voici maintenant quelques-unes des différences qui caractérisent une coopérative et une entreprise privée.

1.—L'entrée dans une coopérative est libre et volontaire pour tous ceux qui veulent en faire partie. L'entreprise privée est ordinairement organisée par quelques-uns qui ont accès au contrôle de l'affaire suivant leur mise de fonds.

2.—Le contrôle des organisations coopératives est partagé par tous les membres sans égard au montant de capital investi dans l'Association. Chaque membre a droit à un vote et ne peut pas voter par procuration à l'exception de certains cas prévus par la loi. L'entreprise privée est ordinairement soumise au contrôle de ceux qui y ont placé leur capital au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent et ils peuvent normalement voter par procuration.

3.—Les coopératives sont incorporées sous une législation spéciale ou sous certaines clauses spéciales de la loi générale des corporations et bénéficient de la responsabilité limitée tout comme les compagnies privées.

4.—Les actions des coopératives sont ordinairement de modeste valeur et ne sont pas en vente à la Bourse, mais émises à ceux qui en font la demande à l'association et qui veulent en devenir membres pour bénéficier de ses services. L'entreprise privée est organisée en recueillant le capital nécessaire aussi rapidement que possible, dont les actions peuvent être achetées et revendues en spéculation avec un revenu illimité suivant le genre de placement.

5.—Dans une entreprise coopérative, les trop-perçus sont généralement retournés à ceux qui ont fait affaire avec leur société au prorata du volume de leurs transactions. Dans les compagnies privées tous les profits sont partagés entre les actionnaires suivant la valeur ou le nombre d'actions qu'ils détiennent.

D'autres méthodes d'affaire qui caractérisent les coopératives peuvent aussi trouver leur application dans les entreprises privées, telles que la neutralité de race, de politique ou de classe; ventes au comptant et aux prix du marché, etc.

Dans toute organisation coopérative, l'on devrait rencontrer l'application des principes et des méthodes d'affaires que nous venons d'indiquer.

(Résumé d'un Article de l'Economic Annalist, novembre 1944, préparé par J.-E. Bisson, agronome, pour la Terre de Chez Nous).

Pour la paix

Catholiques, protestants et juifs des Etats-Unis, représentés par un groupe important de leurs chefs religieux, avaient publié il y a quelques mois une déclaration de l'ordre social. Pour faire suite à ce premier document, un deuxième vient de paraître relatif à la conférence de San Francisco. Il contient d'utiles suggestions qui améliorent le pacte de Dumbarton Oaks et pourraient contribuer efficacement à assurer un ordre meilleur.

La guerre jugée par le primat de l'Irlande

Dans son sermon de Noël à Armagh, le cardinal MacRory s'est adressé ainsi à ses ouailles: "Je veux que vous priiez, fidèles bien-aimés, pour que Dieu dans sa miséricorde parvienne à régner sur le coeur et l'esprit des hommes d'Etat et de tous ceux qui détiennent le pouvoir de faire la guerre et d'en prolonger la durée. Ce n'est pas pour l'amour de la justice qu'ils se battent mais par envie, par jalousie, par injustice et par cupidité; et malheureusement, ce ne sont pas les hommes qui déclarent la guerre ou qui la font durer qui ont à se tordre au milieu de ses horreurs, mais les pauvres soldats de tous les pays en cause, leurs femmes et leurs enfants".

Avec ou sans épices

"Il est temps que les Canadiens—les 800,000 volontaires, qui combattent avec nous la barbarie allemande—retournent dans leur pays et qu'ils cèdent la place, au front, aux Français, qui ne demandent que des armes afin de continuer la lutte pour la libération mondiale"

Lieutenant Edouard REGNIEZ

••

(*du mouvement français de résistance, le "Canada", 7 mars* 1945.)

"Quand on part en guerre, on doit savoir pourquoi on va se battre. Quand on défend sa patrie, on doit savoir quelle patrie on défend."

ROBERT M. HUTCHINS
président de l'Université de Chicago

••

"La dépravation de la société moderne a fait du veau d'or le dieu à qui les masses immolent leur foi, leur honneur et leur conscience. La Révolution a empoisonné les âmes à force de taire les devoirs de l'homme et de proclamer ses droits."

DOM BESSE, O.S.B.

(*Le Moine Bénédictin, p.* 40).

••

George Bernard Shaw écrit tranquillement que la conférence d'Yalta est "le conte de fée le plus impudemment incroyable qui ait jamais amusé et tenu tranquille la bande d'enfants que nous sommes politiquement". Tous les journaux rappellent le propos. Apparemment la censure anglo-canadienne trouve qu'il n'y a pas de quoi fouetter un shaw.

••

C'est le même Shaw qui allongeait la griffe en faisant dire dans un dialogue de son oeuvre, Jeanne d'Arc, *à un grand baron: "Pour vous, Français, un traître, c'est un homme qui trahit son pays. Pour nous, c'est un homme qui ne sert pas les intérêts de l'Angleterre."*

••

Quand on dépense quelques millions à Québec pour les Québecois, les députés libéraux crient au gaspillage et à la ruine. Quand Ottawa donne quelques milliards à l'Angleterre, ils louent cet acte de sage et généreuse administration. Selon le vieux jeu de mot, ils ont l'esprit de parti...

••

Aux prochaines élections fédérales, les députés libéraux se présenteront comme anticonscriptionnistes. Entre deux guerres, ils peuvent l'être: la preuve est faite ...

••

TESTAMENT ...
Toute ma vie j'ai payé l'impôt
Au département du Revenu.
Je ne lui lègue que ma peau;
Il ne m'a rien laissé de plus.
Pour tout le bien qu'il me fit,
Je lègue à mon cher Député,
Pour qu'il en tire profit,
L'exemple de mon honnêteté.

••

Seules sont grandes les nations qui n'ont pas souffert jusqu'aux os. Ainsi la Pologne, seul pays avec la France sur lesquels il est permis de pleurer, n'aura pas l'honneur d'accepter la "Charte de San Francisco".

Notes d'un jeune sur François Hertel

Peut-on se faire une autre image de Hertel que celle qui convient à l'éternelle jeunesse? A chaque page de son oeuvre, ce sourire transparent d'un coeur qui ne peut connaître le vieillissement. Hertel ou la liberté, ou l'abandon ou la saveur, l'enthousiasme de la jeunesse, mais aussi Hertel ou la vigueur ou la splendeur profonde des jeunes. Il faut connaître, il faut être la jeunesse même pour livrer un livre comme *Leur Inquiétude*. Mais aussi, il faut l'avoir dépassée.

Vient un moment dans la vie d'un homme où il sent qu'il a oublié l'ardeur qui l'entrainait vers les grandes entreprises, où l'élan de la jeunesse l'a quitté. Il croit alors très normal d'entrer dans un autre stage de sa vie. Ses élans, lui semble-t-il ne sortent plus de la même source qu'autrefois. Est-il écrivain que son style s'en ressent; il devient lourdement bourgeois, toute saveur en est extirpée à l'avance. Alors, il se cantonne dans les redites et les poncifs traditionnels. Dépérissement de ses facultés les plus vibrantes; il adore ce qu'il avait délaissé, il brûle maintenant toute sa jeunesse déchirée, mise en parties. Dans notre pauvre pays, malheureusement, les cas de vieillesement intellectuel sont plus que nombreux. Combien de nos écrivains, à quarante ans, pontifient déjà, telle la sybille de Cumes vaticinant sur son trépied.

François Hertel n'est pas de ceux-là. Etre jeune, dit-il, c'est: "jaillir en éternité,

C'est refermer sur l'ouvre le rêve,
C'est tout inclure en soi régénérée sans cesse
C'est tendre à l'être toujours futur".

Les os ne durcissent point ni la pensée ne s'encroûte. Etre jeune, à la manière de Hertel et de tout homme qui marche dans la lumière, c'est explorer des routes inconnues, tracer de nouvelles DROITES, c'est devenir, par le perfectionnement incessant, un être nouveau, l'être futur", assoupli, à quoi notre destin nous convie. Est-il plus grande aventure; se renouveler sans cesse, se transformer en essence plus pure.

Un oiseau brise la coque et connait le monde et l'idéal. Il grandit de plus en plus et bientôt la vie des planètes n'a plus de secrets pour lui. Parmi les ondes du ciel, il se repose comme le Dieu des espaces. Mais pourtant il n'est pas satisfait, rien ne saurait remplir la fierté de son coeur. Il devine la splendeur des âmes, il la connait, il devient un être supérieur (homme peut-être?). Réforme essentielle. Et pourtant, voilà ce que Hertel demande à la jeunesse: vivre en prévision de, tendre à cet être toujours futur. Toujours, car malgré tout, les efforts ne seront jamais parfaitement reconnus ici-bas. Mais qu'est-ce que cela? Le poète clame.

"Avoir les yeux purs, c'est le secret
Et ne pas s'attarder à des oripaux accessoires".

Rien de ce qui est beau et neuf, jeune ne sera admis à son appariton. Mais cela existe qui ne peut être enlevé et c'est le travail intérieur, c'est l'élargissement du coeur et de la pensée, et voilà ce que prêche Hertel aux jeunes. Devenir soi le plus parfaitement possible, vivre avec son image future sous les yeux, délaisser tout autre chose, demander à son coeur tout ce qu'il est capable de donner. Plus peut-être. Un type complété d'humain.

* * *

Faudrait-il de ce qui précède déduire que François Hertel, notre grand Hertel comme dit si bien Maurice Gagnon est un type complet l'humain. Non pas; lui-même, humble, serait le premier à se récrier. Mais il est en passe de le devenir.

Pour se rendre compte de cette évolution, il n'y a qu'à regarder la valeur de ses premiers écrits, comme *Les Voix de mon Rêve* et la comparer à celle d'un recueil comme *Strophes et Catastrophes* ou encore (malgré Duhamel, douce pâte, habile à contenter tous les groupes) *Anatole Laplante*. Quel départ! Quel éloignement vers de vastes horizons, vers la découverte d'une poésie neuve, remplie des voix dont parle Verlaine, voix délaissées mais qui sourdent du vers comme le parfum du vase. Les poèmes sont vibrants, à l'extrême pointe de la pensée créatrice, ruisselants de beautés neuves, d'images qui transportent des mondes nouveaux.

"Dans la nuit de nos corps, que de monstres s'agitent." etc ou "Colorant mon désir de lune et de silence".

Il faut lire *"Dortoir des Petits"* ou *"L'hymne à la solitude"* pour connaître tous les aspects de cette fraicheur de pensée toujours renouvelée. Pourquoi ne le dirais-je pas: il faut avoir gardé son coeur jeune, il faut n'être pas déjà tout rabougri pour comprendre et apprécier notre vibrant Hertel.

Aujourd'hui, dans notre triste monde, monde canadien-français, couvert d'abcès (jalousie, haine, péché) une poésie, une prose, une pensée aussi puissantes, fraiches qui jaillissent d'une source aussi pure, que celles de François Hertel ne sauraient passer sans être décriées. Même par les jeunes, certains jeunes, déjà mûrs pour les coups de dents; mais surtout par ceux qui ne se pardonnent pas d'avoir vieilli. Pourtant rien ne saurait restreindre l'action d'une pensée aussi pleine, aussi transcendante. Actuellement François Hertel est le maître de la jeunesse intellectuelle. Demain, cette jeunesse, à son contact toujours renouvelé (est-il quelqu'un qui sache autant se renouveler, se perfectionner que notre Hertel) sera la classe dirigeante de notre pays. Elle aura appris de lui à ne pas vieillir. Hertel est un maître de vie intérieure. Nous ne regrettons pas de le suivre. Avec l'abbé Groulx il nous forme un splendide avenir. Tous les fronts sont tournés vers son front, tous les yeux vers ses yeux, toutes les pensées vers sa pensée. Notre attente en cet homme ne sera pas déçue.

Signé: R.-A. B.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Pourquoi l'indépendance du Canada!

A. Pour que nous soyons fiers d'être des Canadiens libres, indépendants, et ne pas subir la honte d'être le seul peuple des quelques 21 nations américaines à être un peuple de colonards. B. Pour que nous n'ayons pas à nous ruiner de dettes et sacrifier la vie de milliers de jeunes Canadiens qui seront remplacés par les anges de l'île des Saints. Pour sauvegarder les propriétés et les intérêts d'une nation qui devrait avoir la finesse et la puissance nécessaire pour voir à ses affaires, sans avoir à quêter d'un petit peuple comme le nôtre, quitte ensuite à nous remercier avec du mépris et des injures, quand ce n'est pas avec des coups de traître. C. Pour que nous puissions en temps de paix faire du commerce avec qui bon nous semblera, toujours dans le but de faire passer les intérêts du Canada en tout premier lieu. D. Pour que nous puissions être les maîtres de nos barrières et de nos portes, pour laisser rentrer chez-nous les gens qui apporteront du bien et du bon au Canada, toujours en se rappelant d'abord qu'on doit prendre soin des Canadiens en premier lieu et héberger les étrangers ensuite, à condition que ce soit un gain et non une perte pour notre pays. Pour se refuser une bonne fois pour toute, à être le dépositoire des prisons d'Europe, même s'il s'agit des prisons de l'île des Anges, pardon des Anglos. Pour que nos ambassadeurs et diplomates obéissent et renseignent en rendant compte de leurs actes et toutes leurs répercussions, non pas à Londres, mais à Ottawa qui est la capitale du Canada et que Londres n'est pas tout à fait central pour l'être.

Dans le domaine national, nous voulons l'indépendance du Canada. A. Pour que nos hommes d'état se décident, une fois pour toutes, à porter des culottes, à prendre leur responsabilité et administrer notre pays de leur propre chef et non sous les ordres ou influence d'un gouvernement, ou d'une couronne, qui, comme l'avouait l'an passé un lord anglais d'esprit large, d'un gouvernement ou d'une couronne qui ne connait rien de nos problèmes, nos besoins et nos intérêts. B. Pour que dans un pays défriché et édifié par deux races de talent, mais à mentalité différente, on puisse donner un corps à cette fameuse unité nationale dont on parle tant, et qui n'existe encore que dans l'abstrait. Il faut réaliser cette unité, non pas en essayant de forcer un groupe à devenir l'esclavage de l'autre, mais en donnant liberté, avantage, ou plutôt chance égale à tous, sans distinguer si les individus appartiennent au groupe Brown ou au groupe Baptiste, gardant toujours en mémoire qu'ici il y a d'un océan à l'autre, deux langues officielles: l'anglais et le français et que tout bon Canadien devrait être bilingue et non pas avoir à s'imposer l'infériorité de ne parler que le basic, de plus, il ne faut pas oublier que les néo-Canadiens ont un droit sacré à leur langue maternelle. D. Pour que dans un pays évangélisé par des catholiques d'abord, défriché et peuplé ensuite par des gens de différentes croyances, organisé, grâce aux institutions, aux scientistes, aux industries, au hommes d'état, et surtout grâce au travail et à l'argent de tous les Canadiens catholiques comme protestants, pour que, au Canada, cesse la persécution contre les catholiques, telles les persécutions contre nos écoles, nos orphelinats et tant d'autres, sans compter celles qu'on pratique contre les catholiques dans leur personne même, au sujet du travail ou les promotions méritées, sans avoir peur que si les gens ne sont pas francs-maçons, ils seront supplantés par d'autres qui en fait ont souvent plus de valeur dans plusieurs domaines.

Nous voulons le Canada indépendant pour que dans le domaine économique nous soyons les maîtres de nos exportations et importations. Pour que nous ne fassions pas du commerce au profit d'aucune mère-patrie parce que tout simplement, la bonne vieille n'est pas dans le besoin au contraire, et qu'ici au Canada, nos têtes dirigeantes ont une famille à faire vivre et que cette même famille est souvent dans la misère noire quand elle n'est pas prise aux cheveux avec les voisins de la "belle-mère". A cause et au profit de cette dernière seulement, pour ensuite revenir chez-elle lécher ses plaies et manger son pain d'autant plus dur et plus noir et d'autant plus rare. Pour que enfin nos ressources naturelles, notre souterrain, les richesses de nos mines, de nos forêts, de nos rivières et de notre sol, les richesses de notre pays, qui nous ont été données en héritage de générations en générations les richesses de notre patrie où nous sommes nés, où nous voulons vivre et non pas crever, où nous mourrons et laisserons nos enfants pour nous remplacer, comme l'ont fait nos pères. Pour que les richesses de la nation canadienne soient, non pas la propriété de n'importe quel aventurier, mais bel et bien notre propriété, la propriété de toute la nation. Pour que l'ouvrier et le cultivateur reçoivent un juste prix pour leur labeur. Pour que cesse le vol organisé qui exploite les masses et les réduit à l'esclavage, de façon à ce que tout Canadien obtienne le droit de propriété dont on parle tant et dont on vante tant la valeur et l'importance mais qui en fait, à l'heure présente, n'existe que pour environ 4% de la population, tandis que tous doivent pouvoir l'obtenir puisque c'est si précieux.

Lionel Campeau

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0103 Res. 6-6132
25 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
280 rue Victoria Tél. 5-5382

Opinions et événements

(suite de la première page)

dien-français, de catholique, de citoyen canadien.

* * *

M. Roger Duhamel ne peut venir à Sudbury

On nous apprend que M. Roger Duhamel, président de la St-Jean-Baptiste de Montréal ne pourra venir prononcer sa conférence le 24 mai. Il est présentement à San Francisco. Personnellement nous le regrettons vivement car il n'y a pas très longtemps, nous avons eu l'occasion de l'entendre à Montréal et nous a impressionné par ses idées justes et son talent oratoire.

Les Chinois, sauf un très petit nombre, sont répartis en trois groupes de croyance: Le Confucianisme, le Boudhisme et le Taoisme.

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke"
Valises, malles... Chapeaux "Biltmore"
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

Découpez ceci et envoyez-le outre-mer — aujourd'hui par la poste aérienne.

Un message de
GEORGE DREW
à tous ceux qui ont des parents et amis outre-mer

Le gouvernement de l'Ontario a pris des mesures pour que tous les membres de l'Armée outre-mer puissent voter dans la prochaine élection de l'Ontario en mettant un bulletin dans l'urne pour le candidat qu'ils choisiront. Les mesures qui viennent d'être prises pour la votation en Ontario sont les meilleures qui aient jamais été statuées pour tout vote de l'Armée active. Toutefois, le Gouvernement ne peut que prendre des mesures pour le vote. Ce qui est aussi important, c'est que ceux qui sont outre-mer connaissent les noms des candidats, le parti auquel ils font partie et connaissent suffisamment leurs programmes afin de décider comment ils doivent voter. Ceci ne peut se faire qu'à la condition que ceux qui sont dans leur foyer leur donnent les renseignements désirés. Je me permets donc de prier instamment chaque femme, mère, père, soeur, frère ou ami de ceux qui sont outre-mer de leur écrire et de leur donner tous les renseignements possibles sur la prochaine élection de l'Ontario... Ces renseignements peuvent être donnés avec des découpures de journaux, des commentaires éditoriaux ainsi que par des renseignements personnels sur tout point d'importance dans l'élection de l'Ontario.

Une des plus grandes difficultés à surmonter pour ceux qui sont outre-mer, et tout particulièrement pour ceux qui demeurent dans les grandes villes, c'est de déterminer dans quelle circonscription ils peuvent voter. On pourra se procurer des cartes, mais les meilleures cartes même, laissent quelquefois des doutes, quand le votant n'est pas à son foyer depuis longtemps, ou comme il arrive dans de nombreux cas, n'a jamais voté auparavant. Cette difficulté sera plus grande, à cause de la différence des lignes de démarcation dans les comtés provinciaux et fédéraux.

Je suggérerais donc que vous écriviez **immédiatement, par la poste aérienne,** à tous ceux avec lesquels vous êtes en relations et de les renseigner dans quelle circonscription ils demeurent et de leur donner tous les renseignements possibles sur le parti et le candidat dans la circonscription où ils ont droit de vote.

J'ajouterai que chaque militaire dans l'Armée outre-mer, quel que soit son âge, a droit de vote. Eux, plus que tout autre, ont droit de vote. Ils ont conservé pour nous ce système libre de gouvernement, lequel dépend du choix de nos représentants. Ce que nous devons faire, nous qui sommes au foyer, ce n'est pas seulement s'assurer qu'ils puissent voter mais aussi de s'assurer qu'ils puissent voter avec tous les renseignements sur les questions en jeu dans cette élection.

Pour simplifier les choses, je suggère donc que vous découpiez tout simplement ce message et l'adressiez à quelqu'un outre-mer en lui fournissant les renseignements désirés. Chacun de nous ici au foyer a le devoir de les aider à choisir le Gouvernement qui aura tant à faire pour leur avenir lorsque la paix sera revenue. Je me permets donc de vous prier de nouveau d'écrire tout de suite, par la poste aérienne, non seulement à vos plus proches parents mais à tous ceux que vous connaissez dans l'Armée outre-frontière. Dites-leur dans quelle circonscription provinciale ils demeurent — puis le nom du candidat et tout renseignement que vous pourrez leur donner.

Bien à vous,

Votre circonscription provinciale est _____

Votre candidat est _____

Geo. C. Drew

COMMANDITE PAR LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR DE L'ONTARIO

Sturgeon Falls

FUNERAILLES

Lundi, le 16 avril eurent lieu les funérailles de M. Delphis Bergeron, époux de Philomène Demers, décédé le 13, à l'âge de 80 ans, 9 mois. Il laisse dans le deuil outre son épouse 3 filles: Mmes Fred Legault (Anna), de Timmins, Mme Florian Poisson (Berthe) de Minnow Lake, Sr St Delphis (Clara), des Soeur de l'Immaculée Conception de Vancouver. Sept fils, Elzéar, de Toronto, Sinai, des Etats-Unis, Eugène de Sturgeon Falls, André à l'hôpital de London, Ont., Napoléon, de Hamilton, Wilfrid de Garson Mines, Albert, actuellement outremer ainsi que plusieurs petits-enfants.

VA-ET-VIENT

M. Charles Degenais de Bryson visitait sa soeur Mme Henri Latourelle dernièrement.

M. et Mme Jean Thibault de Cartier visitaient leurs parents en fin de semaine.

Le soldat Joseph Restoule, du camp militaire de Debert N.B. visitait son père gravement malade.

Mlle Jeannine Pelland est revenue chez ses parents, M. et Mme Marcien Pelland après quelques semaines passées à Toronto pour traitements médicaux.

M. et Mme Orpheda Quennevillle recevaient samedi dernier la nouvelle que leur fils Bernard est blessé sérieusement en Hollande.

M. l'abbé L. Côté, curé de la paroisse d'Alban était de passage chez ses parents M. et Mme J.-F. Côté.

Notre nouvelle bibliothèque paroissiale est maintenant au second étage de l'édifice Michaud & Lévesque. Plusieurs nouveaux livres ont été ajoutés à l'ancienne collection. Nous espérons que beaucoup iront la visiter puisque nos livres intéresseront jeunes et vieux.

Mercredi, le 18 avril, plusieurs personnes se rendaient à la clinique pour donner de leur sang à la Croix-Rouge Félicitations aux personnes généreuses qui ont si bien compris l'importance d'aider nos braves blessés.

BAPTEME

A M. et Mme Léodé Robineau est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Ronald-Jean-Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Vermette, grands parents de l'enfant.

St-Charles

BAPTEME

M. et Mme Léo Gauthier sont les heureux parents d'une fillette, née le 9 avril et baptisée le 17 sous les prénoms de Marie-Gabrielle-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Patenaude, de Sturgeon Falls, grands-parents de l'enfant.

MM. Germain, Salomon, Médéric Tessier, Mlle Eveline Tessier, et Mme Liguori Gaudette sont au chevet de leur père, M. Evangéliste Tessier, qui est gravement malade.

Jeudi le 12 avril, en l'église St-Charles, avaient lieu les funérailles de M. Paul Gervais, ancien pionnier de St-Charles. Il succomba après une longue maladie à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil, deux filles, Mme Zéphirin Robidoux, de St-Charles, Mme Albert Gignac, de Sudbury et un fils M. Anthime Gervais de Sudbury. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par notre curé, M. l'abbé Séguin. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Vendredi matin, à 9 hres, avait lieu le service anniversaire de M. Pierre Lalonde. Etaient présents, MM. Léopold, Josephat, Xavier Lalonde, tous de Sudbury, Mme Pierre Lalonde, Mme Déa Lapalme, Mme Omer Asselin, Mme Rodolphe Chèvrefils, et autres.

Mlle Thérèse Lamontagne est de retour de Sudbury après avoir travaillé pendant quelque temps.

M. et Mme Albert Gauthier, de Cache Bay, accompagnés de leurs enfants, Claude, Guy et Gilles, étaient en visite chez M. et Mme Léo Gauthier.

Le Bureau de Poste, occupé par M. Albert Chèvrefils, est maintenant déménagé, et le logis de ce dernier sera occupé par Mme Emile Lalonde qui en a fait l'acquisition il y a quelque temps.

Mme Emela Gignac qui demeurait à Sudbury depuis quelque temps est revenue s'établir dans le village à St-Charles.

M. et Mme Henri Gignac, et Mlle Clara Gignac, de Sudbury, étaient de passage à St-Charles dimanche dernier.

Mlle Thérèse St-Denis qui poursuivait ses études à St-Jérôme Qué., est maintenant de retour dans sa famille.

Plusieurs de nos jeunes gens qui étaient employés aux travaux miniers de Sudbury viennent reprendre les travaux de la ferme.

On annonce le prochain mariage de M. Eugène Noël à Mlle Bigras, de Noëlville. Le mariage sera célébré à Noëlville.

Mlle Olive Gignac était de passage à Sudbury dernièrement.

Un feu de cheminée qui se déclara au couvent des RR. Srs de l'Assomption causa une alerte mais aucun dommage.

Chelmsford

Lundi soir dernier le maire de Chelmsford, M. Jos Gratton, et les membres du conseil municipal organisèrent une réception à l'hôtel Algoma pour fêter le retour du sapeur Roger Blais, de retour au pays après quatre ans et dix mois de service outremer.

Roger est le fils de Mme Leda Blais; il naquit à Chelmsford où il fréquenta l'école primaire. Il poursuivit ses études au collège du Sacré-Coeur à Sudbury et au collège de St-Boniface, Manitoba.

Roger joignit le R.C.A. en juillet 1940. Le 1er septembre de la même année, il arrivait en Angleterre et quelques mois plus tard fut envoyé à Gibraltar pour aider à la construction de l'hôpital Lord Gort.

En 1942 il revint en Angleterre où il suivit des cours durant 6 mois. Il a passé 9 mois à Gibraltar, fit la campagne de la Sicile et de l'Italie.

La Cie du sapeur Blais s'occupait de la construction des ponts sur lesquels les armées canadiennes avançaient. Roger eut le bonheur de voir notre Saint Père le Pape, de visiter St-Pierre de Rome et le Colisée.

Verner

M. Henri Dauphinais est de retour parmi nous après avoir passé plusieurs semaines dans un hôpital de Toronto. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Près de 150 enfants de nos écoles de la paroisse suivent depuis mardi dernier les leçons d'instruction religieuse dirigées par M. le vicaire F. Blais. Son Excellence, Mgr Digman sera ici dimanche le 29 prochain pour la Confirmation.

M. et Mme Harold Winter (née Léa Barette) de Toronto étaient en voyage de noces par ici récemment. Ils visitèrent la famille Raphaël Giroux qui organisèrent une petite réception en leur honneur.

Les militaires Raoul Laurence et Paul E. Lapensée visitaient leur famille la semaine dernière.

Mlle Adrienne Barette, de Sudbury, passait la fin de semaine chez des parents ici.

Malgré la température froide qui sévissait depuis quelque temps, plusieurs de nos cultivateurs ont commencé les travaux des semailles.

Faites lire l'Ami du Peuple

Pour atteindre le monstre nazi en plein coeur, il faut que les Canadiens souscrivent plus et plus nombreux que jamais au VIIIe emprunt de la victoire.

* * *

Depuis 1912, la Chine est érigée en république et est gouvernée par un président et son ministère, une chambre haute de 264 membres et une chambre basse formée de 598 membres.

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

LAINE
Pleins prix payés, tels qu'établis par le gouvernement.
Classification honnête, Bon Service.
J.-Z. VINET & CIE, Ltée
FIELD, ONTARIO.
Agents accrédités pour
WILLIAM STONE SONS, LTD
Ingersoll, Ontario

Elections générales
pour la province d'Ontario
LE 4 JUIN, 1945

AVIS IMPORTANT
à ceux qui seront candidats

Les Officiers-Rapporteurs de tous les districts électoraux dans l'Ontario sont autorisés par le paragraphe 22, Règlements des Votes pour le Service Actif, 1945, à accepter les papiers de nomination des candidats dans la prochaine élection générale d'Ontario, à n'importe quel temps après la réception d'un Mandat d'Election.

ASSUREZ-VOUS DU VOTE DU SERVICE ACTIF

Afin d'être assurés que leur noms seront disponibles aux Voteurs du Service Actif, les Candidats doivent enregistrer leurs papiers de nomination auprès de l'Officier-Rapporteur de leur district, pas plus tard que lundi, LE 7 MAI, 1945.

On fera l'impossible pour faire savoir aux Voteurs du Service Actif les noms des candidats qui auront enregistré leurs papiers après le 7 mai, mais dû à l'urgence des services de guerre dans l'usage des câblogrammes et télégrammes, on ne peut donner aucune assurance que ces noms seront connus des Voteurs du Service Actif aux jours d'élection.

ENREGISTREZ VOS PAPIERS DE NOMINATION AUPRES DE L'OFFICIER-RAPPORTEUR OFFICIEL AVANT LE 7 MAI PROCHAIN et assurez-vous que votre nom sera sur la liste des candidats qui sera mise entre les mains des Voteurs du Service Actif.

ALEX C. LEWIS,
Officier en chef des Elections
Ontario

L'immigration d'après-guerre

Une campagne lancée en faveur de l'immigration massive d'après-guerre nous encourage à discuter comment une telle entreprise serait une pierre d'achoppement à la vie économique et sociale du Canada. L'avenir de notre pays est en jeu et la population canadienne tout entière devrait s'intéresser à ce grave problème national. Nous désirons mettre en relief, d'abord le rôle peu avantageux joué par l'immigration au Canada pendant les années précédentes, ensuite la situation critique dans laquelle notre pays se trouvera après la guerre et enfin un moyen efficace pour augmenter la population canadienne sans avoir recours à l'immigration.

Le gouvernement fédéral soutient le projet d'immigration massive sous prétexte que c'est un procédé qui redoublera la population. En vérité l'immigration n'a jamais joué un rôle extraordinaire à ce point de vue. Lorsque le Canada n'était qu'une colonie britannique, les Etats-Unis ont attiré tous les immigrants, grâce à leur constitution démocratique. Le Canada n'a pas profité du grand programme d'immigration projeté par la Grande Bretagne après la première guerre mondiale. Au contraire, les millions de dollars ont été dépensés pour transporter six millions d'étrangers au Canada. Quel en fut le résultat? Quatre millions s'en allèrent aux Etats-Unis et en plus deux millions de Canadiens, faute d'emploi, abandonnèrent leur pays natal pour chercher fortune ailleurs. Depuis la crise, l'immigration a continuellement diminué. Cependant 45,000 réfugiés sont entrés au Canada pendant les quatre ans du présent conflit. Qu'on donne un asile aux enfants d'Europe pour la durée de la guerre seulement afin de les préserver des bombardements, rien de mieux, mais qu'on permette à des jeunes gens d'âge militaire de venir s'établir au Canada pendant que nos compatriotes se battent en Europe, c'est un peu fort. Les mouvements migratoires ont-ils été une source de force et de prospérité pour le Canada? Nous laissons cette conclusion à votre jugement et à votre expérience.

Dernièrement de nombreuses usines de guerre ont fermé leurs portes, laissant des milliers d'ouvriers sans emploi. Comment en sera-t-il quand des régiments de soldats canadiens reviendront s'établir au Canada? Un grand nombre de jeunes gens qui se sont enrôlés volontairement au début de la guerre l'on fait précisément parce qu'ils n'avaient pas de travail. A leur retour ils se retrouveront donc dans la même situation puisque toutes manufactures de munitions auront cessé d'opérer. Ne croyez-vous pas que le gouvernement aura assez de difficulté à réinstaller dans la vie ordinaire les soldats et les ouvriers des usines de guerre, sans amener des étrangers pour augmenter le nombre de chômeurs? Si le projet d'immigration est mis à exécution nos jeunes gens qui ont sacrifié les cinq ou six plus belles années de leur vie, au champ de bataille, pour assurer la paix dans le monde meilleur, reviendront au Canada uniquement pour constater que des aubins se sont emparés tous les emplois valables. Est-ce là une manière démocratique de les remercier? Le gouvernements serait très imprudent s'il risquait une crise économique au Canada pour satisfaire aux désirs des Européens qui veulent se faire un avenir dans l'intérieur de nos propres frontières. Il assure que le Canada peut abriter et nourrir cinquante millions d'habitants. Il oublie sans doute qu'avant la guerre le Canada possédait deux millions de chômeurs alors que sa population n'était que onze millions. La Banque Royale canadienne annonçait dans une lettre mensuelle de janvier que les terres arables du Canada peuvent offrir des moyens d'existence à 250,000 cultivateurs seulement, tandis que le professeur Stephen Leacock estime que le pays peut faire vivre 200 millions d'habitants. "Il est donc nécessaire, la lettre termine, que les propagandistes de l'immigration agissent avec prudence à cause de cette divergence d'opinions".

On accuse les Canadiens-Français d'être les seuls à s'opposer à l'immigration. Cependant nos compatriotes anglophone de Hamilton, vétérans désintéressés de la dernière guerre, exposaient cette politique de bon sens dans un journal dernièrement: "La faillite de notre projet d'immigration après la dernière guerre nous enseigne la ligne de conduite à suivre après la clôture de celle-ci. Comme par le passé l'élite de la nation ira s'établir aux Etats-Unis, donc il est inutile de se demander combien d'habitants le Canada peut abriter. Pourquoi ne pas s'occuper pour le présent des intérêts nationaux en développant les ressources du pays afin que les Canadiens soient capables de vivre convenablement dans un Canada propice. Ce n'est pas en transportant des étrangers sur notre sol que le gouvernement s'inquiète de la nouvelle génération".

Le parlement fédéral se propose d'encourager un programme spécial d'immigration exclusivement britannique après la fin du carnage européen, par charité fraternelle. Ne serait-ce parce que l'influence canadienne-française grandissante inquiète certains Anglais canadiens? Ils anticipent peut-être un moment propice pour mettre fin à notre ascension en noyant le Canada de citoyens britanniques à l'heure même où l'élite de nos rangs aura été saigné à blanc.

On dit que le Canada est en guerre pour la démocratie et la liberté. Pourquoi alors travaille-t-on indirectement à enlever à notre race pionnière du Canada, le droit de maintenir sa langue, ses traditions, sa culture et ses institutions?

On dit que nos projets d'immigration par le passé sont la cause primordiale de l'extension du

Suite à la page sept

Craignez-vous la vieillesse?

LA perspective de la vieillesse inquiète nombre de gens. Plusieurs se constituent des réserves, mais il y en a beaucoup qui n'en trouvent pas le moyen et qui se demandent s'ils pourront jamais goûter quelque repos avant de mourir.

Voici un moyen d'alléger vos inquiétudes. Achetez encore plus d'Obligations de la Victoire, même si vous en avez déjà. Ces petits placements répétés ne suffiront pas, sans doute, à procurer à tout le monde des rentes pour vivre confortablement; mais ils assureront du moins à chacun des revenus qui seront plus tard un précieux appoint.

Les Obligations de la Victoire rapportent des intérêts, au taux de 3% par année, payables tous les six mois; elles valent, en tout temps, de l'argent comptant. Achetons-en le plus possible. "Les Canadiens sont là", ils dépasseront encore une fois l'objectif.

458-IW-L

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

L'immigration...

Suite de la page six

communisme au Canada! Les adhérents à la doctrine marxiste ne sont pas Canadiens-français, loin de là, la majorité sont de races étrangères: Irlandais, russes, ukrainiens. La Société des Amis de l'Union Soviétique envoyait onze délégués en voyage d'études en Russie en 1936. Il est bon à savoir que deux seulement étaient Canadiens-français. Veut-on permettre à une multitude d'aubains d'infiltrer la guerre entre les classes au Canada? Car dès l'entrée des étrangers au pays, ils s'organisent en groupes tels que la Ligue Ouvrière, pour s'opposer au Capitalistes en travaillant à la défense de la mère patrie, la Russie soviétique. L'expérience du passé nous enseigne que les immigrants n'ont qu'un but: s'unir pour exercer une influence au Canada. Veut-on peupler notre pays d'émissaires de malfaisance qui se solidarisent pour refaire un Canada socialiste? Il existe un moyen très efficace pour élever le niveau numérique de la population sans avoir recours à l'immigration en allocations aux familles canadien-quantité considérable. Au parlement les députés ont proposé des nes. Ces primes accordent aux pères de famille des revenus nécessaires pour nourrir, pour vêtir, et éduquer leurs enfants. Les mères de famille ne seraient pas alors obligées d'abandonner leur foyer pour travailler à l'usine, afin d'assurer un moyen d'existence aux enfants. La famille est la base, la cellule de la société. Du caractère de la famille dépend celui de la société en général. Si le noyau familial n'est pas solide, et comment peut-il l'être quand les parents travaillent chacun de leur côté et les enfants sont laissés seuls à la maison, le pays ne peut pas être fort et prospère. C'est la famille qui assure l'accroissement de la population et c'est elle qui donne le plus au pays; la guerre en est un sanglant témoignage. Cependant c'est la maison, le pays ne peut pas être fort et prospère. C'est la famille qui assure l'accroissement de la population et c'est elle qui donne le plus au pays; la guerre en est un sanglant témoignage. Cependant c'est la famille, qui même en ces temps de progrès matériel, rencontre le plus d'obstacles et le difficultés. Au lieu de dépenser des sommes fabuleuses pour transporter des étrangers sur notre sol afin d'accroître la population, pourquoi l'Etat ne pourvoit-il pas au bien-être de la famille par les allocations familiales aidant par ce moyen à l'augmentation naturelle d'une population purement canadienne? Si la famille possédait les revenus nécessaires, la mère ne déserterait pas le foyer. Son seul souci serait d'accomplir à perfection son devoir grandiose: celui de forger l'âme du peuple canadien. Des legions de citoyens instruits et orientés, conscients de leur responsabilité, émergeraient dans notre Canada et il ne serait plus question de réforme sociale et d'immigration massive. Rappelons-nous toujours que ce n'est pas la quantité qui compte mais la qualité.

Nous espérons que les représentants politiques agiront avec une grande prudence en rédigeant leurs plans d'après-guerre surtout sur la question d'immigration. Que l'écho du souvenir leur rappelle la faillite des projets migratoires dans les années et la crise de 1934-40. Nos chefs d'état feront preuve d'une grande sagesse s'ils prennent la résolution de travailler dans le monde d'après-guerre au développement des ressources du pays pour assurer une vie meilleure à tous les citoyens. Souhaitons que dans un avenir très rapproché notre gouvernement renoncera à son programme d'immigration pour donner à la famille canadienne tous les avantages qu'elle mérite.

Jacqueline Savard,
Ecole St-Joseph,
Blind River, Ont.

L'époque de la tonte

Il sera bientôt temps de tondre les moutons, c'est-à-dire de récolter la production annuelle de laine. La préparation de la laine pour le marché exige beaucoup d'attention. Une prime de quatre cents par livre doit encore être payée cette année par la province intéressée et le Ministère fédéral de l'Agriculture sur les laines bien préparées. On dit que les laines reçues par les entrepôts enregistrés et provenant des provinces qui payent ces primes de concert avec le Ministère fédéral de l'Agriculture, sont beaucoup plus propres et mieux préparées qu'autrefois. Dans les conditions de guerre et sous la régie de l'Office canadien des laines, les prix ont été stabilisés; toute la laine recueillie par les entreprôts enregistrés est vendue par l'Office des laines.

Lorsque cette surveillance sera supprimée et que l'Office ne se chargera plus d'écouler la récolte de laine, les Directeurs d'entrepôts seront appelés, comme par le passé, à vendre eux-mêmes la laine qu'ils reçoivent. Ils auront plus ou moins de facilité à l'écouler suivant que l'état de cette laine fournie par le producteur est plus ou moins bon. La prime payée a pour but d'encourager les cultivateurs à mieux préparer leurs toisons pour le marché et de les aider a se conformer aux conditions qui seront imposées par le Commerce de laine après la guerre.

Ces types modèles auxquels les producteurs doivent se conformer pour obtenir la prime n'ont rien de bien exigeant. Les voici: 1. Tondre sur un plancher propre et éviter de faire deux coupes dans la toison. Si le troupeau est nombreux, le parquet où les moutons sont tenus devrait avoir un plancher latté; 2. Ne pas mélanger avec la toison les poils courts provenant des pattes et de la tête. S'il y a beaucoup de ces poils, les mettre avec les mèches jaunes quand on expédie; 3. Enlever toutes les mèches jaunes ou crottins et la laine très boueuse du ventre, et les emballer séparément; 4. Enlever la laine du ventre contenant des graterons ou teignes, des balles ou des pailles, et toutes les autres parties de la toison contaminée de la même façon et les emballer séparément; 5. Poser la toison sur une surface propre le côté de la chair en bas, et la replier deux fois à partir d'un côté de façon à faire revenir la partie du dos sur le dessus. Rouler depuis la culotte jusqu'au cou. Lier chaque toison avec de la ficelle de papier. Ne jamais se servir de ficelle d'engerbage ou de toute autre ficelle de sisal; 6. Emballer séparément toutes les toisons de rebut, comme les toisons noires, mortes ou endommagées.

Ces types modèles sont provisoires; ils ne s'appliquent qu'à l'année 1945. Il sera peut-être nécessaire plus tard afin d'affronter la concurrence d'après-guerre d'enlever la partie du ventre de toutes les toisons. Ce qui est bien évident c'est qu'il est nécessaire de produire des laines plus propres au Canada et de mieux les préparer.

Pour obtenir ces types modèles les brebis devraient être "parées" juste avant l'agnelage. Cette opération consiste à tondre la laine autour du pie et des quartiers de derrière.

L'Australie qui a supprimé toutes les exportations de blé pour 1945 se propose de porter ses emblavures à 11.5 millions d'acres cette année. En 1944 les emblavures de blé n'avaient été que de 8.3 millions d'acres.

* * *

Le grain de semence qui est traité avec une poudre organique mercurielle ou une solution de cette substance, ne doit pas être vendu pour des fins commerciales ni employé pour l'alimentation des bestiaux.

Ce que toute ménagère devrait savoir... au SUJET du SUCRE POUR CONSERVES

La plupart des ménagères canadiennes prépareront des conserves, gelées et confitures encore cette année avec toutes sortes de fruits frais afin de pouvoir servir des desserts succulents, nourrissants et économiques l'hiver prochain.

Le sucre est encore très rare. Nous devons continuer d'économiser nos approvisionnements.

L'allocation pour conserves à la maison, cette année, sera la même qu'en 1944—10 livres par personne. Servez-vous de votre ration modérément.

COMMENT VOUS PROCURER LE SUCRE POUR CONSERVES

Plutôt que d'émettre des coupons spécieux, on permet d'acheter du sucre pour conserves avec vingt coupons supplémentaires pour conserves dans le carnet de rationnement No 5.

Ces coupons sont valables pour une demi-livre de sucre chacun ou pour les valeurs indiquées en conserves commerciales puisqu'ils sont les mêmes que vos coupons de conserves ordinaires.

Vous pouvez vous servir de tous les autres coupons valables de conserves pour acheter du sucre, également au taux d'une demi-livre chacun.

Aucun échange n'est nécessaire. Votre épicier acceptera tous les coupons valables pour conserves lorsque vous achèterez du sucre pour conserves.

Il n'y a maintenant que deux genres de coupons de sucre: le coupon de sucre régulier, bon pour une livre de sucre; et le coupon pour conserves qui vaut une demi-livre de sucre.

DÉCOUPEZ CE CALENDRIER ET CONSULTEZ AU BESOIN

CALENDRIER DES COUPONS DE SUCRE POUR CONSERVES

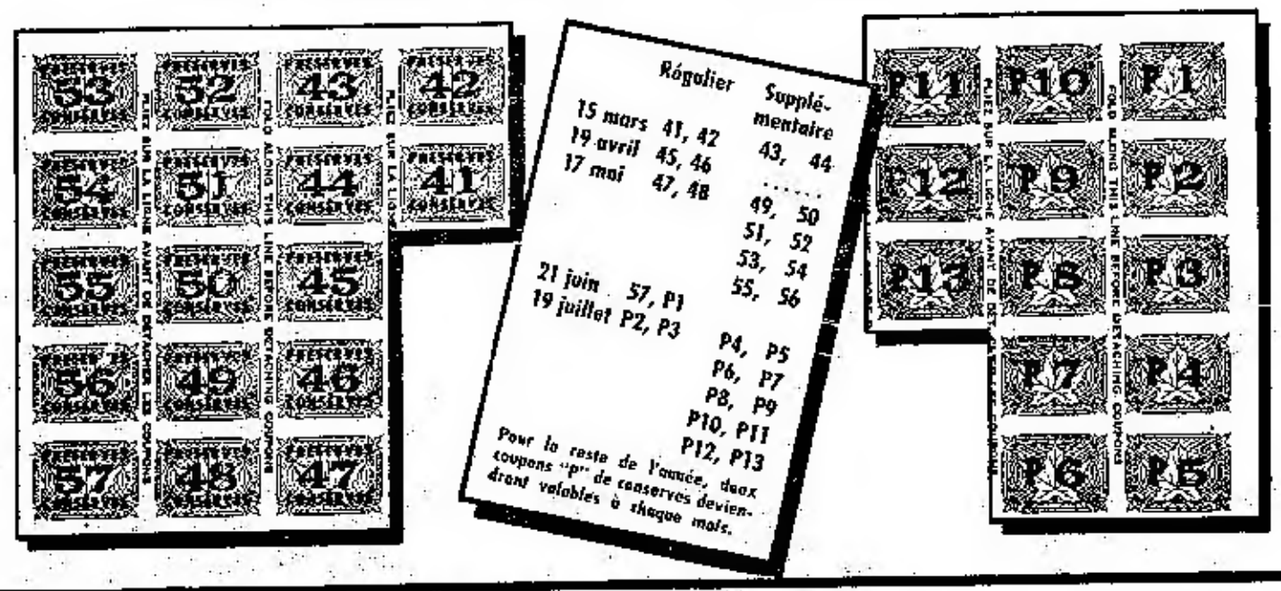

N'UTILISEZ QU'AU BESOIN

Les vingt coupons supplémentaires de sucre pour conserves resteront valables jusqu'à déclaration contraire du Service du rationnement. Vous n'êtes pas tenu de vous en servir immédiatement. Leurs dates d'expiration seront annoncées bien à l'avance.

PROTÉGEZ VOTRE CARNET DE RATIONNEMENT

Si vous perdez votre carnet de rationnement, les coupons supplémentaires pour conserves qui ont déjà été déclarés valables pour l'achat du sucre pour conserves ne seront pas remplacés. Chaque consommateur doit donc surveiller son carnet de rationnement.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LE SUCRE EST RARE — SERVEZ-VOUS EN AVEC MODÉRATION

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la première page)

caise dans le cabinet à six, nombre peut-être le plus considérable depuis la Confédération."

Une mise au point d'abord s'impose. Il est faux de prétendre que les Franco-Ontariens n'ont jamais eu de ministre dans un cabinet fédéral. M. Raymond Morand fut membre du cabinet Meighen, en 1926, à titre de ministre intérimaire du Rétablissement civil des soldats et de ministre intérimaire de la Santé. Il fut également ministre d'Etat dans le cabinet conservateur de M. Bennett pendant quelques mois en 1935. Le précédent existe, quoi que dise l'Ottawa Journal.

C'est, en outre, une demi-vérité que de laisser entendre que les Canadiens français n'ont jamais eu une représentation plus forte dans le cabinet qu'aujourd'hui. Certes, si nous considérons le nombre absolu de ministres, il nous paraît exact de soutenir que les Canadiens français n'ont jamais eu auparavant six ministres dans un cabinet fédéral. Mais ce qui est faux, c'est de laisser entendre que la proportion des ministres canadiens-français dans un cabinet fédéral n'a jamais été aussi élevée que maintenant. Aujourd'hui, nous avons 6 ministres sur 22; mais en 1925, nous en avions 5 sur 18, et, en 1935, 5 sur 16. C'est dire que, en 1925 et en 1935, notre représentation au sein du cabinet fédéral était proportionnellement plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, même avec six ministres.

L'HYPOCRISIE DES TORIES

L'Ottawa Journal prétend que, dans la composition d'un cabinet fédéral, il ne faut pas s'inspirer de motifs d'ordre religieux, racial et géographique, mais se fonder sur la compétence. Cependant, lorsqu'il critique la nomination de MM. Martin et Chevrier, ce n'est pas à leur compétence qu'il s'en prend, mais à leur origine raciale, à leur religion et au milieu d'où il viennent. Voilà l'illogisme stupide et hypocrite des tories.

Au fond, ce qui fait mal au coeur des tories, c'est de voir la puissance croissante du groupe franco-ontarien. La compétence de MM. Martin et Chevrier, en effet, est reconnue par tous les observateurs impartiaux. Comme adjoints parlementaires, ces deux nouveaux ministres, en effet, s'étaient révélés parmi les meilleurs candidats de la députation libérale, au vacances qui pourraient se produire au sein du cabinet.

La représentation canadienne-française au sein du cabinet King comprend donc six ministres, dont deux de l'Ontario et quatre du Québec. Si les six ministres eussent été du Québec, les tories n'auraient probablement rien dit. Ce à quoi ils s'opposent, c'est à l'influence croissante des Canadiens français en dehors du Québec sur le terrain politique.

Les tories, toutefois, n'ont pas soufflé un mot du fait que la représentation ministérielle du Québec au sein du cabinet King comprend deux ministres anglo-protestants: MM. Abbott et Glexton. Mais ils s'indignent, en eux-mêmes de ce que les trois nouveaux ministres ontariens sont catholiques.

En remaniant son cabinet, M. King a écarté certains ministres qui lui avaient créé de nombreuses difficultés avec la conscription pour outre-mer. Nous voulons parler de MM. Crerar et de M. Macdonald, surtout de ce dernier. Il faut entendre les louanges que la presse tory leur décerne. C'est à eux que vont tous ses éloges dans ses commentaires sur le remaniement ministériel de M. King. Pour sa part, l'Ottawa Journal écrit: "Nous croyons qu'on peut le dire, et les documents le prouveront, sans Crerar et Macdonald on n'aurait jamais eu recours à la conscription." Le premier ministre King s'est associé des hommes sur lesquels il pourra plus facilement compter pour écarter la conscription, de notre participation active à la guerre contre le Japon.

Bien que les trois nouveaux ministre ontariens soient compétents, on voit, dans leur choix, un indice que M. King fait tout en son possible pour fortifier ses positions politiques en Ontario, et qu'il mise beaucoup plus sur l'Ontario que le Québec, pour revenir au pouvoir le 11 juin prochain.

Il existe, en Ontario, une douzaine de comtés où les Canadiens français sont un important facteur politique. M. King semble déterminer à les gagner. Il sait que, même au pire, il remportera encore plus de circonscriptions en Québec que les conservateurs progressistes et la C.C.F. Mais il lui faut absolument vaincre en Ontario, s'il veut être maintenu au pouvoir.

RECOMPENSES POLITIQUES

Depuis quelques années, M. King tenait en réserve un grand nombre de récompenses politiques pour ses plus fidèles serviteurs. Avant de partir pour San-Francisco, il a nommé 15 sénateurs, trois juges et un membre de la commission du transport.

Vont au Sénat MM. Crerar, ancien ministre des Mines; William Taylor, ancien whip libéral en chef et député libéral de Norfolk; J.-P. Howden, député libéral de St-Boniface, Manitoba; C.-E. Ferland, député libéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm; Vincent Dupuis, député libéral de Chambly-Rouville; J.-J. Kinley, député libéral de Queens-Lunenburg, Nouvelle-Ecosse; C.-J. Véniot, député libéral de Gloucester, Nouveau-Brunswick; Arthur Roebuck, député libéral de Toronto-Trinity; J.-A. McDonald, ministre provincial de l'Agriculture en Nouvelle-Ecosse; Charles Bishop, d'Ottawa, correspondant parlementaire pour la Southam Press; F.-W. Gershaw, député libéral de Medecine-Hat, Alberta; A.-Neill McLean, de St-Jean, N.-B.; le capitaine Brewer Robinson, de l'Ile du Prince-Edouard; F.-W. Piric, ministre des Terres et des Mines au Nouveau-Brunswick; Georges Percival Burchill, Nouveau-Brunswick.

Les nouveaux juges sont M. Michaud, ancien ministre du Transport, qui devient juge en chef de la cour du banc du roi au Nouveau-Brunswick; M. Emile Ferron, député libéral de Berthier-Maskinongé qui est fait juge de la cour supérieure de Québec pour le district des Trois-Rivières; Sam Factor, député libéral de Toronto-Spadina, qui est nommé juge junior de la cour du comté de York, Ontario; Gerald O'Connor, d'Edmonton qui passe à la cour de l'Echiquier du Canada; Harold-H. Parlee qui devient juge de la division des appels à la cour suprême de l'Alberta.

Le major Armand Sylvestre, député libéral de Roberval, est nommé commissaire en chef adjoint à la commission du transport.

Il reste encore à nommer trois sénateurs, dont un pour le Québec, un pour l'Ontario, et l'autre pour la Colombie britannique.

Quant au général Laflèche, dont il n'est pas question dans ces nominations, on croit qu'il sera nommé ambassadeur en Argentine ou lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

LE CAS DE M. CARDIN

On devrait savoir au moment où sera publié cette chronique ce que fera M. J.-P.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet King. M. Cardin devait annoncer en fin de semaine, ses plans, mais il a retardé sa déclaration à mercredi de cette semaine. Ce qui est certain, c'est que l'ancien ministre se mettra à la tête d'un nouveau mouvement politique. Il s'agirait d'une sorte de front national. Mais sous quelle forme le ferait-il exactement? Voilà ce que la déclaration de M. Cardin révélera.

Déjà deux personnes ont annoncé, dans la province de Québec, qu'elles seraient candidats pour le "parti autonomiste" de M. Cardin, aux prochaines élections générales. Ce sont M. Alphida Crête, député libéral fédéral de Laflèche-Saint-Maurice, et M. Dionne, industriel de Beauce.

Attendons donc la déclaration de M. Cardin, afin de mieux connaître quel sont ses plans exacts et, s'il y a lieu, dire ce que nous en pensons.

Il faut, en même temps que l'instruction acquérir la science. Abbé R. Bethléem.

● Planches à repasser ●

Fortement construites, tout en bois. Se ferme facilement et ne prends pas grand espace une fois pliée.

EXTRA SPECIAL

$2.29

Couvertures pour Planches à repasser

faites de feutre laineux et doux, s'ajustant très bien sur la planche

SPECIAL

39¢

PLACEZ BIEN VOTRE ARGENT ACHETEZ DES BONS DE LA VICTOIRE

Cochrane - Dunlop HARDWARE LTEE
Sudbury, Ontario

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions

La Pharmacie Lévesque

Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

J.-B. DUCHARME

Service Funéraire

73 rue Beech Téléphone: 5-6302

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 5-8221

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE

ATTENTION !

Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez

ED. LAURIN

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

49 rue Cedar Téléphone 3-0611

EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

La Caisse Populaire Ste-Anne de Sudbury

R. Dignard, Président; — E. Adam, Gérant

Visitez souvent votre caisse: elle vous prévient la misère et la pauvreté.

Ouvert tous les lundis soir de 7 hres à 8. 30 au Club St-Louis.

Exposition de livres français

à la salle Ste-Anne, dimanche le 29 avril dans l'après-midi

SPECIAUX ET LIVRES A PRIX REDUITS

QU'ON VIENNE NOMBREUX!

La Librairie Loisirs

Théâtre REGENT

Dimanche à minuit, lun. mar. mer. jeu.

ABBOT et COSTELLO

dans une de leur plus grande scène de comique:

Meet The Co-Eds

Théâtre CAPITOL Sudbury

Dimanche à minuit et lundi, mar. mer. jeu. le 30 avril, 1, 2, 3, mai.

GARY COOPER — TERESA WRIGHT

dans

Casanova Brown

Au GRAND

Jeu. ven. sam. les 26, 27, 28 avril

"LOUISIANA HAYRIDE" ____avec Judy Conova

"CODE OF THE PRAIRIE"..... Smiley Burnette, Sunset Carson,

En plus: Caricature et Chapitre 12 de la série "Black Arrow"

Lun. mar. mer. le 30 avril, 1, 2 mai.

Deux programmes de jeunes délinquants. Première représentation à Sudbury.

"YOUTH ON TRIAL"

avec Cora Sue Collins, David Reed, Eric Sinclair

"FACES IN THE FOG"

Jane Withers, Paul Kelly, et Lee Patrick

Plus les dernières nouvelles